



# Ecole de trompe - Les Amis de Nicolas

Association affiliée à la Fédération Internationale des Trompes de France  
Régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901, fondée le 30 janvier 2008 - Déclarée en Préfecture du Loir et Cher sous le n° X411002418

**Siège social 41, rue Octave Gauthier – 41400 THENAY**

## 9<sup>ème</sup> édition du **STAGE de BLOIS (41)** **Juillet 2017** \* \* \* **Labellisé F.I.T.F.** \* \* \*

**Du jeudi 27/07/17 à 9h00 au Dimanche 30/07/17 à 15h00**

Lycée Horticole de Blois : 5, Rue des grands champs 41000 Blois

**Directeur Technique : Nicolas DROMER**

**Tarifs :**  
350,00 € Non adhérent F.I.T.F.  
300,00 € Adhérent F.I.T.F.  
180,00 € Accompagnant

*Hormis les consommations au bar, ces prix comprennent les cours, les repas complets, l'hébergement, les petits-déjeuners et une participation à l'accueil et aux remboursements des frais engagés.*

**Acompte 50,00 € à la réservation** (non remboursable sauf cas de force majeure) [*sauf Groupe ou Ecole : Paiement intégral uniquement*]

**Règlement du solde à la date indiquée sur le bulletin d'inscription**

**En cas d'absence**, pour quelque motif que ce soit, les sommes versées resteront acquises à l'association organisatrice pour couvrir les frais engagés.

**Aucune confirmation ne sera adressée par courrier. Eventuellement un accusé de réception sera envoyé, si une adresse Email nous est communiquée.**

**Option proposée :**

- **Nuitée du mercredi soir 26/07/2017 : 30,00 €** (*compris dîner, hébergement et petit déjeuner*)  
**Accueil à partir de 18 heures**

**Ateliers :** Abord de la technique, de la théorie de la trompe de chasse et des bases de la pédagogie. Selon la méthode de Trompe de chasse de Nicolas Dromer (mémoire de son Master 2 au C.N.S.M.D. de Paris).

**Une session d'ÉVALUATIONS préalables au Brevet du Sonneur sera proposée.**

*Résumé du programme :*

*Début des cours le jeudi matin*

*Jusqu'au soir 18H00*

*Vendredi cours de 9H00 à 18H00*

**Préparation du concert et repas**

**CONCERT le vendredi soir à 21H00**

**Samedi matin : cours**

*Samedi après midi : cours*

*Dimanche matin : cours + concours interne au stage*

*12H30 remise des diplômes et repas*

*15H00 Fin de chantier !!!*

**Pour tous renseignements complémentaires :**

« **Inscriptions et Intendance** »

Tél. : **0254320579** / 0677405741 / Email : chantal.dromer@gmail.com

« **Trompe et Technique** »

Tél. 0650469152 (Nicolas Dromer)

**Il est indispensable de prévoir d'apporter son couchage  
(duvet ou draps et couvertures)**

Vous trouverez en annexe le bulletin d'inscription à adresser avec votre acompte conditionnant l'inscription.



# Ecole de trompe - Les Amis de Nicolas

Association affiliée à la Fédération Internationale des Trompes de France  
Régie par la Loi de 1<sup>er</sup> Juillet 1901, fondée le 30 janvier 2008 - Déclarée en Préfecture du Loir et Cher sous le n° X411002418

Siège social : 41, rue Octave Gauthier – 41400 THENAY

## STAGE de BLOIS (41) – Juillet 2017

Labellisé F.I.T.F.

Du jeudi 27/7/2017 à 9H00 au Dimanche 30/7/2017 à 15H00

Lycée Horticole de Blois 41000

### BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

à adresser avec votre acompte ou règlement intégral à l'adresse mentionnée ci-dessus

**NB : Pour les inscriptions collectives (Ecole ou Groupe) établir un bulletin individuel par stagiaire, accompagné d'un bulletin récapitulatif pour le règlement global, en veillant à adresser le tout en un seul envoi.**

NOM et Prénom : ..... Né (e) le : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél. .... Email : .....

Sonneur Indépendant  ou Membre de Groupe ou Ecole  (Précisez) : .....

Accompagnant

\* Adhérent FITF : OUI  NON  →

Carte FITF n°.....

**\*Cochez la case correspondante.** Les cotisants FITF sont priés de communiquer le n° de leur carte pour contrôle de validité 2017

**Catégorie FITF** : cocher ci-dessous la case correspondante

Débutant  5<sup>ème</sup> Cat.  4<sup>ème</sup> Cat.  3<sup>ème</sup> Cat.  2<sup>ème</sup> Cat.  1<sup>ère</sup> Cat

Extrait des conditions générales appliquées dans les stages FITF et particulières applicables à cette session.

Les animaux ne sont pas admis. Le séjour s'effectue sous le couvert de la garantie de la propre assurance Responsabilité Civile du stagiaire. Il est convenu que les participants amèneront leur couchage (Duvet ou Draps et Couvertures) En cas d'absence, pour quelque motif que ce soit, les sommes versées resteront acquises à l'association organisatrice pour couvrir les frais engagés.

Barème général	Prix à l'unité	TOTAL
« Non-adhérent » FITF	350,00 €	
Adhérent FITF	300,00 €	
Accompagnant	180,00 €	

Montant Total du stage  
(possibilité de règlement intégral à l'inscription)

Le montant de l'acompte de réservation individuelle est de 50,00 €.

Montant à régler à l'inscription =

(L'acompte est non remboursable, sauf cas de force majeure)

**Solde restant dû à régler avant le 24/07/2017**

Mode de règlement par Chèque Bancaire  ou Postal  à l'ordre de « Ecole de trompe - Les Amis de Nicolas »

Date et Signature :

Pour les mineurs Signature obligatoire des parents :